

AU SOMMAIRE

- 2 / **Mot du secrétaire général**
- 2 / **Conseil général**
- 2 / **Le renouveau syndical :
une nécessité?**
- 3 / **Un congrès pour la relève**
- 3 / **Le vieillissement de la population**
- 4 / **Je suis auxiliaire aux
services de santé et sociaux**

Agenda 2013-2014

Conseil général
Sheraton, Laval
2 et 3 octobre 2013

Conseil général
Sheraton, Laval, 11 et 12 décembre 2013

Colloque PPP
Sheraton, Laval, 3 février 2014

Colloque d'étude de la convention
Sheraton, Laval, 4-5 février 2014

Conseil général
Sheraton, Laval, 6-7 février 2014

Conseil général
Sheraton, Laval, 9-10 avril 2014

Colloque préparation de la convention
Hôtel Rimouski
30 septembre et 1, 2 octobre 2014

Conseil général
Hôtel Rimouski, 3 octobre 2014

Conseil général
Loews le Concorde, Québec
10 et 11 décembre 2014

La Revue

Optimisation des soins de santé, loin d'être optimale

par Sylvain Lemieux

DEPUIS TOUJOURS, LES CHEFS DE GOUVERNEMENT ONT SOUVENT BEAUCOUP D'IMAGINATION POUR PARLER DE COUPURES : RATIONALISATION, RÉINGÉNÉRIE, MANAGEMENT, MODERNISATION, RÉORGANISATION. UN DES DERNIERS NÉOLOGISMES À CET ÉGARD S'APPELLE L'OPTIMISATION DES SOINS DE SANTÉ.

Avant les changements imposés par les coupures, les travailleurs dans le réseau de la santé et des services sociaux utilisaient ces termes au travail : patient, soins, professionnalisme et administration. Cela serait, semble-t-il, dépassé. Les nouveaux termes qui doivent être utilisés sont : client, efficacité, productivité et gestion. L'objectif premier n'étant plus l'amélioration de la qualité de soins, mais bien la réduction des coûts¹. Cela crée également une culture de mesures d'efficacité, souvent appliquées par des firmes privées qui connaissent peu les milieux. Encore une méthode qui fait baisser la qualité des soins, car les aspects humains et le professionnalisme y sont trop souvent occultés ou banalisés.

C'est malheureusement dans cette optique que se déroule l'optimisation.

L'optimisation en chiffres

Le plan d'optimisation, amorcé par le gouvernement libéral, entre maintenant dans sa troisième année. Depuis 2011, c'est plus de 225 millions qui ont été coupés juste pour l'Agence de la Santé de Montréal. En 2013-2014, ce sera 100,9 millions que l'Agence de Montréal devra encore couper.

En principe, ces coupures ne devraient pas toucher les services. Selon le ministre Réjean Hébert, il n'y a pas de compressions dans le réseau de la santé. Le dernier budget prévoit même une augmentation du budget de 4,8%².

Pourquoi alors, cela ne se reflète-t-il pas dans nos milieux de travail? Comment se fait-il que nous assistions à des coupures de postes partout?

Le problème, une optimisation trop floue

Les directives de coupures du gouvernement visent souvent 4 secteurs :

- Administration
- Alimentation
- Approvisionnement
- Effort additionnel

Le problème selon nous, c'est que l'on donne le mandat de couper à des gens dont le poste devrait être supprimé. Pourquoi pensez-vous que les postes visés sont presque uniquement des postes syndiqués? Parce qu'on laisse le choix à nos gestionnaires de couper où bon leur semble. Ils ne travaillent pas sur le plancher, pour plusieurs ils n'y

1. Fédération des Infirmiers/ères du Québec, *Des modèles de gestions à connaître: Lean, Six Sigma et Lean Six Sigma*, novembre 2011.

2. Archambault, Héloïse, *Pas de compression dans la santé*, Journal de Montréal, vendredi 7 juin 2013.

ont jamais allés et c'est à eux que revient la tâche de faire des coupures. Cela se termine souvent par des mesures unilatérales, sans jugement, qui alourdissent la tâche des autres employés restants et qui n'optimisent en rien le réseau. On ne fait que ralentir le système de santé.

Par exemple, au Centre jeunesse de Montréal (CJM), 150 postes syndiqués administratifs ont été supprimés dont 60 cette année. À l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP), 3 postes de cuisiniers sur 7 et 14 postes de préposés alimentaires sur 19 ont été coupés. À l'Institut Philippe-Pinel de Montréal (IPPM), le plan proposé, mais heureusement rejeté par le ministre, prévoyait la fermeture de 2 unités ce qui équivaut à 25 postes syndiqués. Une situation qui a nécessité l'intervention du ministre lui-même, sinon l'employeur allait de l'avant avec son plan de coupures. Un moratoire est actuellement en vigueur, mais rien ne nous assure que ces coupures ne reviendront pas.

Couper dans les services n'est pas, selon nous, la solution visée et appropriée.

Couper dans le personnel-cadre

Selon l'agence de santé de Montréal, seulement 18,6 millions \$ des 100,9 millions \$ sont retranchés dans l'administration³. Et de ce montant, il est fort à parier que le personnel-cadre sera peu affecté par ces compressions.

La masse salariale des cadres a passé le cap du milliard de dollars en 2010-2011. C'était une augmentation de 29% en 5 ans. Heureusement que les bonis ont été coupés en 2010, car cela coûterait près de 17 millions aux contribuables québécois. Par contre, depuis 10 ans, nous avons connu une augmentation de 51% des cadres dans la province. Pourtant, le Ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit un ratio de 1 cadre pour 17 employés⁴.

3. Archambault, Héloïse, *Pas de compression dans la santé*, Journal de Montréal, vendredi 7 juin 2013.

4. <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/sante-plus-dun-milliard-en-salaires-aux-cadres-9012012>

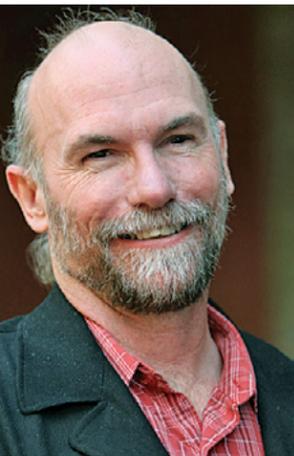
SUITE EN PAGE 3



**2 MOTS
DU
PRÉSIDENT**

par Marco Lutfy

Bon été!



Mot du secrétaire général

par Michel Jolin

Messieurs H

Ce n'est pas drôle, autant à Québec qu'à Ottawa, les politiques élaborées par nos politiciens, M. Harper ou M. Hébert, font monter notre pression.

Aujourd'hui, parlons du ministre de la Santé et de son livre blanc sur l'assurance autonomie. Je ne peux pas être contre les objectifs

du livre blanc, soit de rendre plus accessibles les soins à domicile. Je suis persuadé que l'ensemble de la population souhaite demeurer le plus longtemps possible chez elle

Je ne peux pas être contre, non plus, les principes que soutient le ministre Hébert : universalité, solidarité, accessibilité, équité et gestion publique. Ce sont des principes, pour la plupart, que syndicalement nous respectons et encourageons.

Le problème : Pourquoi le ministre Hébert veut-il sous-traiter la prestation des services ?

Il a l'intention entre autres de céder le service d'as-

sistance aux activités de la vie quotidienne (AVQ) aux organismes d'économie sociale et d'aide domestique (EESAD) et aux CHSLD privés. Nous avons dans le réseau public des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) qui font un travail extraordinaire. Ce sont **NOS** professionnels des soins à domicile.

Pourquoi mettre de côté ces femmes et ces hommes ? Pourquoi prendre le risque de diminuer la qualité des services offerts ? Pourquoi, M. Hébert ?

Vous aurez à répondre à ces questions.

Vous voulez déposer un projet de loi rapidement, dès cet automne ? Vous voulez passer à l'histoire ?

M. Hébert, vous aurez des ASSS sur votre chemin si vous ne modifiez pas vos intentions.

CONSEIL GÉNÉRAL DE JUIN 2013

par Michel Jolin

Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec, et Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec, nous ont annoncé qu'ils brigueraient un nouveau mandat comme dirigeants du SCFP-Québec lors du congrès qui se déroulera du 18 au 21 juin 2013.

Alain Tessier, coordonnateur du secteur, nous a entretenus du rapport d'Amours sur les régimes de retraite. Nous y avons appris que les régimes complémentaires dans les municipalités et les universités éprouvent des difficultés. Notre régime de retraite, le RREGOP, n'est pas touché directement par les recommandations du rapport.

M. D'Amours insiste sur trois recommandations :

- 1- Créer une rente de longévité
- 2- Créer une méthode de capitalisation améliorée
- 3- Arrêter de subventionner les départs à la retraite avant 55 ans

Le SCFP-Québec a demandé d'être entendu en commission parlementaire à ce sujet.

Ce fut un conseil général où il y eut beaucoup d'élections, voici les nouvelles personnes élues :

- Élyse Boivin, s.l. 2667, Vice-présidente provinciale
- Simon Beaulieu, s.l. 3247, Comité catégorie 2

- France Santerre, s.l. 1751, Comité catégorie 2
- Martin Careau, s.l. 1108, Comité assurances
- Mélanie Gougeon, s.l. 2960, Comité nomenclature des titres d'emploi

Voici les personnes qui vous représenteront au Bureau et au Conseil général du SCFP au Québec :

- Marco Lutfy, président du CPAS, Vice-président du secteur des affaires sociales
- Michel Jolin, secrétaire général du CPAS, Directeur du secteur des affaires sociales
- Pierre Soucy, V-P Québec/Beauce/Appalaches/Bas-St-Laurent, Directeur du secteur des affaires sociales
- Paul-André Clermont, V-P Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec, Directeur du secteur des affaires sociales
- Guy Jolicoeur, V-P Montréal/Outaouais/Laurentides/Lanaudière/Montérégie, Directeur du secteur des affaires sociales
- Manon Lupien, s.l. 5436, Directrice du secteur des affaires sociales
- Pierre Girard, s.l. 1751, Directeur du secteur des affaires sociales

Marco Lutfy, président du CPAS, a annoncé qu'il a été nommé à la fonction de vice-président régional représentant le Québec au sein du Conseil exécutif national du SCFP.



Au micro, Élyse Boivin, section locale 2667

Le renouveau syndical... une nécessité ?

par Sylvain Lemieux

NOUS ENTENDONS DE PLUS EN PLUS PARLER DE CETTE EXPRESSION DANS LE MILIEU SYNDICAL. ELLE SE DÉFINIT DE FAÇON DIVERSE ET EST UTILISÉE SOUVENT À TOUTES LES SAUCES. TENTONS D'Y VOIR UN PEU PLUS CLAIR DANS CETTE NOUVEAUTÉ.

Selon certains, par exemple, le **Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail** (CRIMT)¹, le renouveau syndical est la réponse espérée de plusieurs dans les mouvements syndicaux pour contrer la nouvelle conjoncture économique. Toujours selon le CRIMT :

« Peu importe le milieu de travail, le pays ou le continent, les syndicats font face au même refrain : mondialisation, flexibilisation, déréglementation, libéralisation, privatisation, individualisation... Les formes d'action traditionnelles sont remises en question, les acquis difficiles à maintenir, la voix des travailleuses et des travailleurs peine à se faire entendre... »

Le renouveau syndical serait la recherche d'une réponse à l'affaiblissement syndical face au néolibéralisme planétaire. Un changement d'orientation des syndicats, qui

délaisse la concertation, qui ne réussit plus à garder des emplois et à préserver des conditions de travail. Ce mouvement voudrait revenir à des débats sur les grands enjeux sociaux et économiques, comme dans les années 60-70.

Pour d'autres, comme François Lamarche², ex-conseiller syndical, le renouveau syndical est un mouvement qui répond aux besoins et aux enjeux actuels :

- Renforcer le syndicalisme international
- Resserrer les alliances avec d'autres mouvements sociaux
- Interpeller la responsabilité sociale des entreprises
- Intervenir dans la gestion des caisses de retraite
- Soutenir l'économie sociale et solidaire

Toujours selon M. Lamarche, une condition doit être posée pour que ce renouveau puisse avoir une portée : la participation des jeunes aux diverses activités syndicales. Pour ce faire, le mouvement syndical devra toucher les enjeux qui rassemblent ce groupe : les problèmes environnementaux, le développement durable, la redistribution équitable des richesses, la solidarité internationale.

Finalement, pour plusieurs syndicalistes québécois, le renouveau syndical est sorti de l'ombre à la suite du printemps érable. Plusieurs pensent que le mouvement syndical doit apprendre de la lutte étudiante. Selon Michel Coutu³, professeur titulaire de droit du travail

à l'Université de Montréal, les syndicats, pourtant sympathiques au mouvement étudiant, n'ont pas réussi à apporter un appui déterminant au moment décisif.

Selon cet observateur, ceci n'a fait que démontrer le fossé entre le dynamisme du mouvement social lancé par les étudiants et la timidité des centrales syndicales. Les syndicats doivent apprendre des étudiants. Ils doivent trouver les moyens, comme les jeunes ont su le faire, d'investir le terrain politique en interpellant l'État, et en négociant sous la pression économique et sociale.

Ce n'est pas les enjeux qui manquent : les nouvelles règles de l'assurance emploi, les attaques sur les fonds de pension, les attaques sur la formule Rand, le droit à la syndicalisation, la loi C-377 sur la gestion financière des syndicats...

Qui sait ! Peut-être que les choix plus que discutables du gouvernement Harper forceront le renouveau syndical !

1. Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) : www.crimt.org.

2. Lamarche, François, Crises et renouveau syndical, Revue vie économique, volume 2, numéro 2, Éditions Vie Économique (EVE), coopérative de solidarité (www.eve.coop/mwcontenu/revues/7/60/RVE_vol2_no2_Lamarche.pdf).

3. Coutu, Michel, Les carrées rouges doivent inspirer un renouveau syndical, Le Devoir, 30 octobre 2012.

Un Congrès pour la relève

par Ronald Boisrond

C'est sous le signe de la solidarité entre les générations que s'est tenu dans la ville de Québec, le Congrès du SCFP-QC. Dans un contexte d'attaques de toutes parts contre les syndicats, le SCFP, conscient des défis qui l'attendent, fait les efforts nécessaires pour rejoindre cette partie de la population qui constitue la relève syndicale.

La partie n'est pas gagnée pour faire adhérer ces jeunes au mouvement syndical. Des efforts considérables devront être déployés, mais il reste de l'espoir.

En effet, un sondage, commandé par le SCFP-Québec, nous révèle que les jeunes Québécois ont une haute opinion des syndicats et de leur contribution en matière de défense des droits des travailleurs. Ils estiment que la défense des droits des travailleurs est encore d'actualité (82%) et que les syndicats sont toujours nécessaires pour assurer cette défense (55%).

Une porte-étendard de la jeunesse du Québec, Mme Martine Desjardins, ancienne présidente de la FEUQ, que l'on a connue lors du printemps érable était une de nos conférencières-invitées.

Son discours, fort apprécié, a permis de jeter un regard différent sur la mission des syndicats. Selon elle, les syndicats devraient défendre également les travailleurs non syndiqués. Il faut sortir des enjeux qui touchent uniquement les membres. Elle a donné l'exemple de la contestation dans le dossier de l'assurance-emploi comme une revendication qui touche l'ensemble des travailleurs et que les syndicats ont beaucoup défendue.

Syndicats sous attaque!

Contrairement aux années précédentes, les attaques antisyndicales ne sont pas venues du parti libéral, mais de groupes encore plus à droite.

Au cours des trois dernières années, on a vu apparaître au Québec un mouvement de droite qui semble s'inspirer de plus en plus de l'extrême droite américaine, tel le Tea Party.

On a qu'à penser aux « mercenaires » de « l'institut » économique de Montréal, aux grandes-gueules, à certains chroniqueurs et chroniqueuses des médias de droite ainsi qu'à des radios-poubelles qui pullulent dans le paysage médiatique pour comprendre le contexte actuel.

La CAQ (Coalition Avenir Québec) est le parti politique québécois qui semble se rapprocher le plus de cette idéologie.

Ces tenants du libre marché et de la réduction du rôle de l'État aimeraient que l'on privatise les sociétés d'État. De plus, s'inspirant de ce qui s'est passé dans l'État du Wisconsin dernièrement, ces acteurs aimeraient que le gouvernement du Québec amende le Code du travail pour revoir, entre autres, la formule Rand (cotisations syndicales prélevées à la source par l'employeur) dans le but d'empêcher l'action politique des syndicats et de nuire à leur efficacité.

Le puissant grand frère des tenants de cette idéologie, le gouvernement conservateur, a sorti les gros canons pour faire plaisir à sa base en votant un infâme projet de loi (C-377) qui vise ni plus ni moins qu'à réduire grandement l'influence des syndicats.

Plusieurs observateurs aguerris croient que si cette loi passe, la prochaine étape sera la Formule Rand.

Les derniers amendements apportés par le Sénat à ce projet de loi constituant, pour le moment, une victoire pour les syndicats canadiens. Cependant, il ne faut pas se réjouir trop vite, les conservateurs risquent de revenir à l'attaque dès l'automne.

Élections

Plusieurs postes importants étaient en élection lors de ce Congrès. Entre autres, la présidente Lucie Levasseur et le Secrétaire général Denis Bolduc ont été élus par acclamation.

On leur souhaite bonne chance pour cet autre mandat dans ce contexte politique et social difficile.

Le vieillissement de la population

par Ronald Boisrond

Un défi pour le système de santé

CELA FAIT PLUSIEURS DÉCENNIES QUE LES DÉMOGRAPHES NOUS METTENT EN GARDE CONTRE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES IMPACTS QUE CELA AURA SUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ. SELON LES EXPERTS, IL Y A VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUAND LE GROUPE DES 65 ANS ET PLUS D'UNE POPULATION EST EN AUGMENTATION AU COURS DES 50 ANNÉES SUIVANTES.

C'est en plein notre cas au Québec et au Canada. Depuis 40 ans, le groupe des 65 ans et plus est en constante augmentation, surtout depuis le début de l'arrivée des nombreux baby-boomers dans cette strate d'âge.

Mais tous ne sont pas d'accord sur l'impact qu'aura ce vieillissement sur notre société. Un rapport publié en 2000 par des chercheurs de l'Université Mc Gill était relativement optimiste quant aux répercussions sur le financement de notre système de santé.

« Selon notre analyse, le gouvernement devrait disposer de revenus additionnels suffisants pour absorber la hausse modeste des dépenses de santé au cours des 30 prochaines années ».¹

Selon cette étude, les impacts du vieillissement seront graduels et vont s'échelonner sur plusieurs décennies. Mais pour que ce scénario se concrétise, il faudra que la croissance économique soit au rendez-vous lors des quarante prochaines années. L'histoire récente nous laisse penser que nous ne sommes jamais à l'abri de crises économiques!

Mais d'autres études plus récentes brossent un tableau plus sombre. La majorité de celles-ci prévoit qu'il y aura une augmentation des coûts, surtout quand il y aura une hausse du nombre de personnes de plus de 80 ans.

Certains pays comme le Japon et l'Irlande risquent de connaître de graves problèmes économiques. Selon l'agence de notation Fitch, certains pays pourraient voir baisser de plusieurs points leurs notes de crédit.

Au Québec, bien que la population va continuer d'augmenter d'ici 2026, le nombre de personnes en âge de travailler, va lui, diminuer. Nous faisons moins d'enfants et notre taux d'immigration ne peut pas compenser actuellement. Déjà, nous commençons à avoir une pénurie de main-d'œuvre. Selon Emploi-Québec, il y aura près de 1.4 million d'emplois disponibles au Québec d'ici 2021.

Donc, il ne risque pas de manquer de travail dans le réseau de la santé au cours des prochaines années. Mais il risque de manquer de travailleuses et de travailleurs, car ceux-ci vont vieillir aussi. Déjà, on a de la difficulté à garder notre main-d'œuvre dans le réseau!

Les gouvernements du Québec et du Canada devront faire des choix cruciaux au cours des prochaines années. Pour pallier les effets du vieillissement, il faudra investir des ressources dans la recherche et le développement

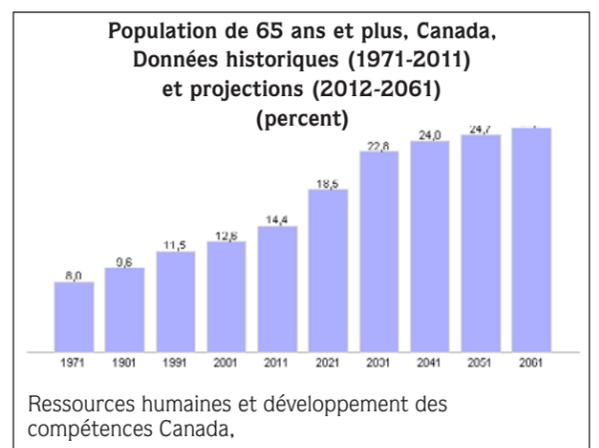
OPTIMISATION / SUITE DE LA PAGE 1

« Il y a indéniablement trop de cadres », croit aussi le président de la Coalition des médecins pour la justice sociale, le Dr Paul Saba. « On le voit partout, il y a des gestionnaires pour gérer des gestionnaires. L'argent devrait plutôt être investi dans les soins aux patients »⁵.

Conclusion

Nous sommes plus qu'exaspérés de voir des changements inefficaces affliger le réseau de santé et services sociaux. Car nous le savons, ça ne sert qu'à justifier les avancées du privé dans ce secteur. Souhaitons qu'un jour, le ministère de la Santé et des Services sociaux soit piloté par un ministre qui sera capable de rendre notre réseau de santé et services sociaux efficace et de le transformer pour qu'il soit un modèle pour les autres pays. Un réseau efficace, professionnel et rapide, dans lequel tous seront fiers de travailler et de s'y faire soigner.

5. <http://liberaux.net>



en soins gériatriques, dans la prévention des maladies, dans les soins à domicile, dans de meilleures conditions de travail, etc.

Il ne faudra surtout pas céder à la tentation du privé à toutes les sauces, ce qui risque de tuer l'aspect le plus fondamental de notre système de santé; une accessibilité universelle à tous, peu importe leurs revenus.

1. Rapport Université Mc Gill 2000 (Anne Lefebvre, B.A.)

Sources: Lee Soderstrom, Ph.D., Les affaires.com, Le Devoir.com



La Revue

Bulletin d'information publié par le **Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)**

Le CPAS est le regroupement des syndicats du Secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président: Marco Lutfy

Secrétaire général: Michel Jolin

Responsables: Pierre Girard, Michel Jolin, Sylvain Lemieux et Ronald Boisrond du Comité d'information

Collaboration spéciale: Ronald Boisrond, conseiller aux affaires sociales; Sylvain Lemieux, section locale 2960; Nathalie Olivier, présidente de la section locale 4490.

Secrétaire de rédaction: Marie Drouin

Graphisme: Anne Brissette

Traduction: Lorena Ermacora

Impression: Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage: 8800 exemplaires en français
1 240 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.



Je suis auxiliaire aux services de santé et sociaux

Qu'est-ce qu'un auxiliaire aux services de santé et sociaux?

J'exerce mon métier à domicile, dans une résidence, dans un foyer de groupe ou autres milieux de même nature. J'assume un ensemble de tâches ayant pour but d'accompagner et de soutenir l'utilisateur et sa famille afin de suppléer aux difficultés rencontrées par l'utilisateur dans l'exécution de ses activités quotidiennes.

Dans le cadre de mes fonctions, je vois à l'hygiène, au bien-être, au confort, à la surveillance et aux besoins généraux des usagers. Je suis appelée à faire l'installation des appareils ou à donner certains soins plus spécifiques pour lesquels j'ai été formée. Je peux aussi être appelée à préparer des repas ou à effectuer des travaux domestiques.

Ce qui fait la particularité de mon travail, c'est que je n'ai pas de lieu physique stable. En effet, je dois me déplacer chez chaque client. Ma réalité est complexe, et ce, tant au point de vue physique que psychologique, car bien souvent les milieux ne sont pas équipés de matériel adéquat, ce qui rend mon travail beaucoup plus difficile! En ce sens, je gagne à être connue et reconnue par les acteurs du système de santé et de services sociaux!

Je suis fière, nous sommes fières d'être des auxiliaires aux services de santé et sociaux!

